

Engagements individuels de RTE dans act4nature international

En charge de la continuité de l'alimentation électrique en France, au cœur du système électrique européen, RTE est un acteur clé de la transition énergétique et écologique.

Depuis 2001, la préservation de la biodiversité et des paysages constitue le premier axe de la **politique environnementale** de RTE. Avec 90 % de ses installations situées en milieux naturels et agricoles, RTE s'assure de l'intégration de ses ouvrages et de ses activités dans l'environnement et met en œuvre des mesures concrètes en faveur de la biodiversité. Conscient de la nécessité de changer l'échelle de l'action, RTE s'appuie sur des partenariats forts pour co-construire des solutions d'avenir avec l'ensemble de ses parties prenantes françaises et européennes.

Ainsi, RTE échange avec ses homologues et les autres acteurs de l'énergie sur des sujets liés à la biodiversité en partageant des bonnes pratiques au sein d'instances de dialogue et en s'impliquant dans des projets de recherche scientifiques et techniques dans le cadre de coopérations internationales (**CIGRE, RGI, IENE, LIFE Elia-RTE**, etc.).



© Lisa Garnier

Afin de poursuivre et renforcer son engagement reconnu au titre de la SNB depuis 2012, RTE rejoint en 2020, les dispositifs EEN - act4nature France et act4nature international et s'engage à :

Principes communs	Engagements individuels	Objectifs
1 - 2 - 5 - 6	Déployer à une échelle pré-industrielle une gestion de la végétation favorable à la biodiversité sous les lignes électriques en s'appuyant sur des techniques de génie écologique et des partenariats locaux pour mettre en œuvre des solutions alternatives au gyrobroyage . 48000 ha sont concernés dont 4500 classés prioritaires (espaces protégés et coûts d'entretien élevés).	2300 ha aménagés en faveur de la biodiversité en 2024.
1 - 5	Ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien de la végétation sur l'ensemble des sites RTE via la mise en place d'aménagements couvre-sol et de solutions alternatives d'entretien.	65% des postes électriques en zéro-phyto en 2022, 100 % en 2025.
2 - 5	Poursuivre la protection de l'avifaune en équipant les infrastructures électriques avec des balises pour éviter les collisions et avec des dispositifs anti-électrocution. RTE travaille en étroite collaboration avec les ONG et adapte ses ouvrages pour accueillir les espèces protégées.	20 km/an de lignes à risque équipées en balises, 500 dispositifs anti-électrocution/an installés.
2	Accueillir et développer la biodiversité en milieu urbain grâce à des aménagements favorables et un entretien différencié sur les sites tertiaires , en privilégiant l'usage d'espèces labellisées « Végétal Local » ou équivalent.	100 % des espaces verts aménagés en faveur de la biodiversité sur les nouveaux sites.
1 - 9	Approfondir la connaissance de l'empreinte de RTE sur la biodiversité – effets positifs ou négatifs – en montant des projets de recherche avec des partenaires scientifiques.	Investissement en R&D de 1M€/an.
8	Renforcer la sensibilisation et la formation des collaborateurs aux enjeux de préservation de la biodiversité en élargissant l'offre de formation et en les incitant à contribuer aux sciences participatives ainsi qu'à des événements de sensibilisation .	Passer de 100 à 140 salariés/an formés dès 2022 et à 150/an dès 2024.
3	Développer un indicateur : <ul style="list-style-type: none"> • qualitatif de la biodiversité dans les emprises de lignes, à partir de RENATU • et d'empreinte qualifiant les pressions directes de RTE sur la biodiversité, afin de suivre et comprendre les effets des actions entreprises par RTE en faveur de la biodiversité.	Ces 2 indicateurs créés en 2021.
4	Partager avec les fournisseurs une ambition « biodiversité » en co-construisant des objectifs communs pour prendre en compte ces enjeux tout au long de la chaîne de valeur.	Développer un partenariat « biodiversité » avec au moins trente fournisseurs clés d'ici 2021.